Nations Unies S/2003/1132



Conseil de sécurité

Distr. générale 24 novembre 2003 Français Original: anglais

Lettre datée du 21 novembre 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste

J'ai l'honneur de me référer à ma lettre du 3 mars 2003 (S/2003/279), par laquelle je transmettais un troisième rapport présenté par la Finlande au Comité contre le terrorisme en application du paragraphe 6 de la résolution 1373 (2001).

Après avoir attentivement examiné le rapport avec le concours de ses experts, le Comité contre le terrorisme a écrit au Représentant permanent de la Finlande auprès de l'Organisation des Nations Unies pour lui faire part de ses observations préliminaires et inviter la Finlande à lui présenter une réponse sous la forme d'un quatrième rapport d'ici le 12 février 2004.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste (Signé) Inocencio F. Arias

03-63407 (F) 011203 121203